

# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)

N°607 – 21 novembre 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

### Régional

#### **50 M EUR de la BIDC en faveur d'AFG Holding pour le renforcement du secteur privé**

Le 19 novembre 2025, la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC) et AFG Holding, pôle financier du groupe panafricain Atlantic Group, [ont signé](#) un accord visant à soutenir la croissance du secteur privé en Afrique de l'ouest. L'accord prévoit la mise en place d'une facilité de 50 M EUR destinée aux entreprises de la région via AFG Bank CI SA et AFG Bank Guinée. La BIDC souligne que ce mécanisme contribuera à renforcer l'inclusion économique, l'emploi et la résilience de la sous-région, notamment en facilitant l'accès à des financements à long terme pour les PME

#### **Les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre adoptent la Déclaration de Cotonou**

Les 17 et 18 novembre 2025 à Cotonou, les ministres en charge du numérique des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre [ont adopté](#) la Déclaration de Cotonou, fixant un cap régional pour accélérer la transformation numérique à l'horizon 2030. Les États visent notamment un accès haut débit abordable pour 90 % de la population, le déploiement d'infrastructures numériques publiques (identité numérique, paiements), la sécurisation des données, l'harmonisation des cadres de cybersécurité et de gouvernance de l'intelligence artificielle, ainsi que le doublement du commerce

Le chiffre à retenir

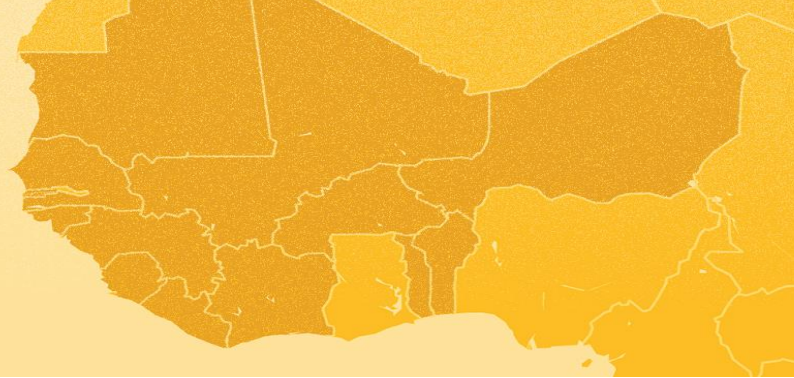
## 122,7 M USD

Montant de l'accord appuyé par la Facilité pour la résilience climatique (FRD) entre le FMI et le Burkina Faso

électronique intra-africain. La Déclaration prévoit également de former 20 millions de personnes aux compétences numériques de base et de créer 2 M d'emplois pour les jeunes et les femmes. Les pays entendent mobiliser investissements publics et privés via des pactes numériques nationaux et renforcer l'intégration régionale en s'appuyant sur des initiatives telles que Mission 300 qui vise à raccorder 300 M de personnes à l'électricité en Afrique subsaharienne d'ici 2030.

#### **9,5 M USD du guichet climat du FAD pour la résilience des zones humides au Sahel**

Le 13 novembre 2025, le Fonds africain de développement (FAD), le guichet concessionnel du Groupe de la Banque africaine de développement [a approuvé](#) un don de 9,5 M USD en faveur du Projet de résilience et d'adaptation climatique des communautés et écosystèmes dans les zones humides des bassins versants du Sahel. Financé via le Guichet d'action climatique, le projet entend freiner la dégradation des bassins versants liée à des pratiques d'exploitation non durables et aux effets du changement climatique, en soutenant les systèmes agro-sylvo-pastoraux et



halieutiques. Il permettra en particulier de : (i) financer une étude de vulnérabilité couvrant huit zones humides, servant de base à l'appui d'activités d'économie verte au profit de groupements de femmes et de jeunes ; (ii) renforcer les capacités communautaires et la gouvernance locale en vue d'une gestion équitable durable des ressources en eau et la valorisation des productions agroforestières et halieutiques ; (iii) renforcer les capacités de la Commission Climat pour la Région du Sahel (CCRS), d'améliorer les services climatiques locaux et de développer les systèmes d'alerte précoce. Les interventions se concentreront notamment dans les régions d'Oubri et des Kuilsé (Burkina Faso), de Bougouni-Yanfolila (Mali), les zones humides de Dallol Bosso et de Tabalak (Niger), ainsi que dans la réserve de biosphère du fleuve Sénégal.

## Bénin

### L'inflation se situe à 1,8 % en g.a en octobre 2025

Selon l'Institut national de la statistique et de la démographie (Instad), le niveau général des prix [a progressé](#) de +1,8 % en glissement annuel (g.a), après +2,3 % le mois précédent. Cette progression a été tirée principalement par la hausse des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+6,2 % en g.a) et des transports (+2,1 % en g.a). Elle a toutefois été modérée par le repli des prix des de l'information et de la communication (-2 % en g.a), des restaurants et services d'hébergement (-7,4 % en g.a) ainsi que des assurances et services financiers (-2,8 % en g.a).

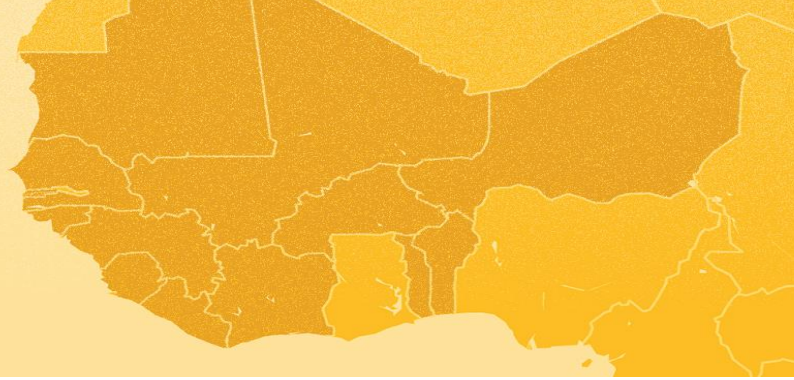
## Burkina Faso

### Accord au niveau des services sur la 4<sup>e</sup> revue FEC et sur un nouvel appui FRD

Selon un communiqué, les services du FMI et les autorités de la Transition [ont conclu](#) un accord sur la 4<sup>e</sup> revue du programme soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC) et un nouvel accord climatique de 18 mois appuyé par la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD) d'un montant de 90,3 M DTS (122,7 M USD). L'approbation de la revue par le Conseil d'administration du FMI, attendue début février 2026, permettrait un nouveau décaissement de 24,1 M DTS (32,7 M USD) au titre de la FEC. Soutenue par des cours de l'or élevés, la croissance est projetée à 5 % en 2025 et resterait solide en 2026 selon le FMI. L'inflation, estimée à -0,5 % en 2025, redeviendrait positive en 2026 tout en restant inférieure à 2 %. Les autorités ont respecté la plupart des critères de performance au 1<sup>er</sup> semestre, permettant de viser un déficit de 4 % du PIB pour l'année 2025. Le budget 2026 prévoit un déficit de 2,8 % du PIB ; toutefois, aux fins du programme, il a été convenu que le déficit budgétaire pourrait atteindre 3,5 % du PIB pour permettre l'absorption de financements extérieurs concessionnels additionnels non inclus dans le budget. Par ailleurs, le futur programme FRD soutiendrait les réformes visant à renforcer la résilience climatique, la transparence budgétaire, l'investissement public résilient, l'accès à l'énergie propre et à l'eau, ainsi que la mobilisation de financements climat.

### Inauguration des nouveaux ouvrages du port sec de Bobo-Dioulasso

Le 10 novembre 2025, les nouveaux ouvrages du port sec de Bobo-Dioulasso [ont été inaugurés](#) officiellement par le Premier ministre. Réalisés dans le cadre du projet d'extension et de réhabilitation du port sec de Bobo-Dioulasso, l'ensemble des travaux a coûté près 10 Md FCFA



(15,2 M EUR). Les nouveaux ouvrages comprennent entre autres des bâtiments administratifs, deux magasins, des plateformes de stationnement pour camions, ainsi qu'une voirie interne et divers réseaux. Selon le directeur général de la CCI-BF, le projet a généré environ 600 emplois et permettra de traiter jusqu'à 6 000 véhicules d'occasion et 2,5 M tonnes de marchandises par an.

## Côte d'Ivoire

### Maintien de la notation du pays à "BB" par S&P

Le 14 novembre 2025, l'agence de notation S&P Global Ratings [a annoncé](#) le maintien de la note souveraine de la Côte d'Ivoire à "BB" assortie d'une perspective stable. A l'issue des élections présidentielles d'octobre 2025, S&P anticipe une continuité des politiques publiques axées sur des investissements dans les infrastructures, l'agro-industrie, les secteurs extractifs et le capital humain. L'agence souligne également des termes de l'échange favorables, soutenus par les prix du cacao et de l'or, qui ont contribué à réduire les déséquilibres externes de la Côte d'Ivoire et ont renforcé la constitution de réserves de change auprès de la BCEAO. S&P relève enfin la gestion proactive de la dette et la solidité des relations avec les bailleurs de fonds qui ont contribué à contenir la hausse des coûts de financement par rapport aux pairs régionaux. Sur la période 2025-2028, S&P prévoit une stabilisation du déficit public autour de la cible de 3 % en moyenne, respectant ainsi la norme de convergence l'UEMOA, ainsi qu'un taux de croissance moyen de 6,5 % et une stabilisation du déficit de la balance courante autour de 2,4 % du PIB en moyenne.

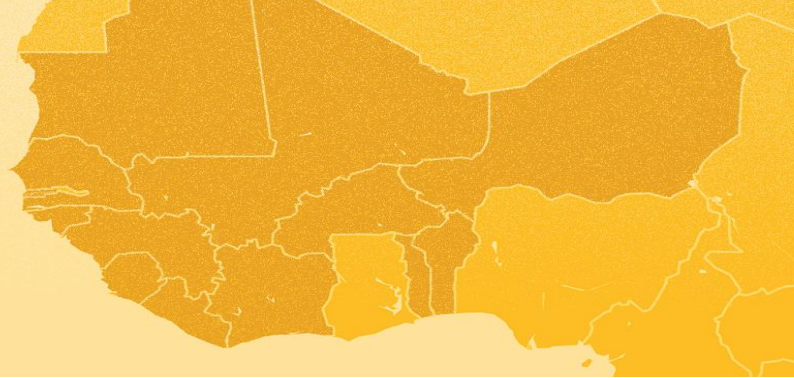
### Baisse de 10 % des livraisons de cacao depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2025

L'Organisation internationale du cacao (ICCO) [a publié](#) son rapport mensuel pour octobre 2025, faisant état d'un recul des cours depuis le début de la campagne 2025/26. Entre le début et la fin du mois d'octobre, les prix sont passés d'environ 6 320 à 5 808 USD/t à Londres et de 6 686 à 6 133 USD/t à New York. En Côte d'Ivoire, les arrivées aux ports ont atteint 411 000 tonnes, soit une baisse de 9,7 % sur un an, que l'ICCO attribue davantage à la constitution de stocks par les transformateurs qu'à un affaiblissement de la récolte. La faible demande a également pesé sur les cours : les broyages du 3<sup>e</sup> trimestre montrent un net recul en Asie, tandis que les évolutions sont contrastées en Europe et en Amérique du Nord.

## Guinée

### Le CNT fait des recommandations pour améliorer la situation financière du secteur de l'électricité

Dans le cadre de l'examen du projet de Loi de finances rectificative 2025, le Conseil national de transition (CNT), organe législatif de la Transition, [a relevé](#) entre autres le faible niveau de règlement des créances dues par l'entreprise publique Électricité de Guinée (EDG) aux sociétés de gestion des barrages hydroélectriques de Kaléta et de Souapiti. Face à ces impayés qui affecteraient la capacité de fonctionnement de ces infrastructures hydroélectriques, le CNT a exhorté le gouvernement à : (i) renforcer significativement le recouvrement des factures d'électricité ; (ii) réviser le modèle de gouvernance de EDG et (iii) à instaurer une meilleure discipline financière dans les relations entre EDG et les sociétés de gestion des barrages.



## Libéria

### Création de l'Autorité des marchés carbone

Le 31 octobre 2025, le Président libérien [a signé](#) un décret portant création de l'Autorité des marchés carbone. La nouvelle entité sera en charge de toutes les questions relatives au financement climatique et au développement des marchés du carbone. L'Autorité supervisera l'élaboration des politiques nationales, la participation au marché et le respect des engagements climatiques, notamment l'Accord de Paris. Le décret instaure également un registre national du carbone pour suivre les émissions et transactions de crédits carbone et le Fonds libérien d'investissement carbone, chargé de gérer les recettes issues du marché du carbone et de les réinvestir dans des projets de développement inclusifs et résilients au changement climatique (électrification rurale, accès à l'eau potable, infrastructures vertes, programmes de conservation, reforestation, etc.).

## Mali

### 80 M EUR de la SFI et de la BOAD pour financer l'extension du réseau Orange Mali

Le 17 novembre 2025, la Société Financière Internationale (SFI) [a annoncé](#) un financement en faveur d'Orange Mali pour soutenir la modernisation de son infrastructure, l'expansion de la couverture haut débit et l'accès équitable aux services de télécommunications. Le prêt de 80 M EUR, combinant 50 M EUR de la SFI et 30 M EUR mobilisés auprès de la BOAD, permettra l'installation de 300 antennes 4G ainsi que l'extension du réseau de fibre optique, visant à couvrir environ 300 000 foyers et petites entreprises. La moitié des nouvelles antennes

seront déployées en zone rurale pour améliorer l'accès à l'internet haut débit et stimuler l'activité économique. Le projet prévoit aussi d'accroître la participation des femmes aux programmes de formation numérique d'Orange Mali et d'équiper les sites de l'entreprise en énergie solaire afin de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.

## Niger

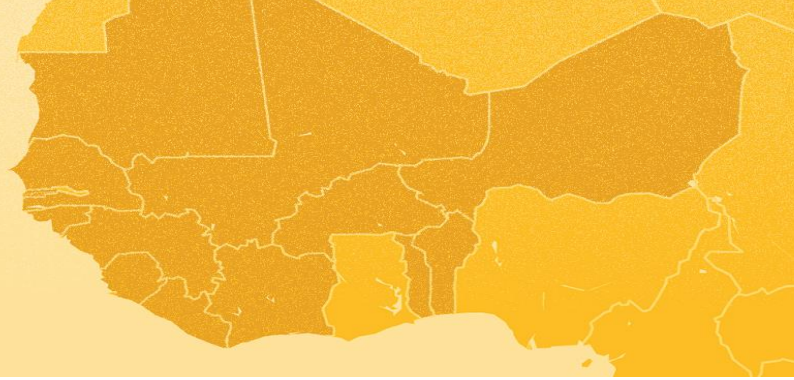
### Inflation à -8,2 % en g.a. en octobre 2025

Selon l'Institut National de la Statistique (INS), le taux d'inflation en glissement annuel (g.a.) [continue](#) de s'inscrire en zone négative, s'établissant à -8,2 % en octobre 2025, contre -10,1 % le mois précédent. Ce repli marqué du niveau des prix s'explique notamment par un effet de base important, alors que l'inflation avait atteint des niveaux élevés ces dernières années (9,1 % en moyenne annuelle en 2024 selon le FMI), notamment à l'été 2024. Il est imputable principalement à la baisse en g.a. des prix des "Restaurants et services d'hébergement" (-28,8 %), des "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (-11,2 %), de l'"Ameublement, équipement ménager et entretien courant du ménage" (-9 %), ainsi que de l'"Information et communication" (-11,8 %). A noter toutefois la hausse des prix des catégories "Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" (+3,9 %) et des "Transports" (+3,1 %).

## Sénégal

### S&P dégrade la notation du pays

Le 14 novembre 2025, l'agence de notation Standard and Poor's (S&P) [a abaissé](#) la note du Sénégal de "B-" à "CCC+". Il s'agit de la 3<sup>e</sup> dégradation au cours de l'année et elle intervient un mois après celle de Moody's. Selon



S&P, cette dégradation se justifie par le niveau particulièrement élevé des besoins de financement du pays en 2026, tout comme du stock et de la charge de la dette. Par ailleurs, à la suite de cette décision, les eurobonds sénégalais ont de nouveau décroché. Les discussions avec le FMI se poursuivent pour mettre en place un nouveau programme de soutien et que le pays recourt de plus en plus aux emprunts sur le marché régional.

### **Suspension temporaire des importations de riz**

Le 12 novembre 2025, le Ministère de l'Industrie et du Commerce [a annoncé](#) la suspension pour un mois des importations de riz, afin de prioriser l'écoulement de la production nationale. D'après le communiqué, cette décision a été prise en concertation avec les acteurs de la filière. Le Sénégal, troisième marché pour le riz en Afrique de l'Ouest, après le Nigeria et la côte d'Ivoire, reste très dépendant des importations : la production nationale ne couvrirait que 30 % de ses besoins nationaux. Si la campagne rizicole 2025 avait enregistré une production record, le riz importé demeure plus compétitif, ce qui freine la commercialisation du riz local. Dans ce contexte, le ministère a signé avec les acteurs de la filière rizicole et les organisations de commerçants un accord portant sur la fixation du prix d'achat du riz à 350 FCFA (0,53 EUR) le kg en sortie d'usine. Un prix visant à assurer "une rémunération juste" aux producteurs et à "favoriser le consommateur local".

### **Publication du rapport d'exécution budgétaire du 3<sup>e</sup> trimestre 2025**

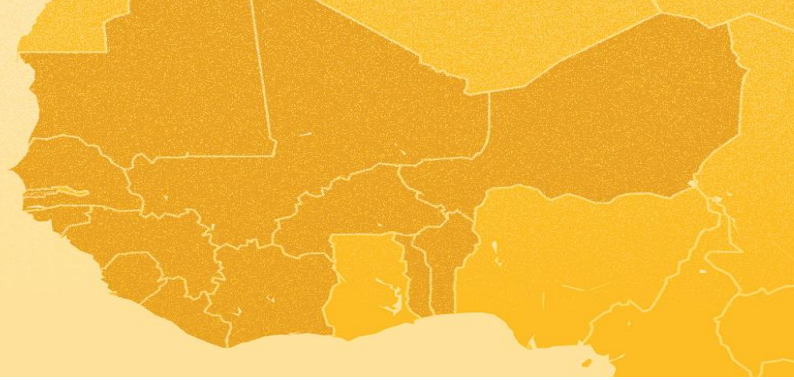
Le ministère des Finances et du budget a publié son [rapport d'exécution budgétaire](#) au troisième trimestre 2025. Les résultats des neuf premiers mois de l'année confirment l'orientation de la politique budgétaire du Sénégal, à savoir une progression des recettes ainsi que la maîtrise des dépenses afin de

contenir le déficit. Les recettes du budget général (y compris les dons) se sont établies à 3 254 Md FCFA (5 Md EUR) pour un objectif annuel de 4 668,9 Md FCFA (7,1 Md EUR), soit un taux de recouvrement de 69,7%. Les recettes fiscales progressent de 7,6% en glissement annuel, atteignant 2 987,9 Md FCFA (4,6 Md EUR) soit 72,9% de l'objectif annuel. Sur la période, le Sénégal a mobilisé 3 655,8 Mds FCFA (5,6 Md EUR, 64% du besoin annuel) dont 2 775,1 Md (4,2 Md EUR), levés sur les marchés financiers. Quant aux dépenses totales du budget général, elles ont atteint 4 313 Md FCFA (6,6 Md EUR) à fin septembre 2025, représentant 67,8% des prévisions de la loi de finances rectificative (LFR) 2025. Le déficit budgétaire s'est établi 4,9 % du PIB au 3<sup>e</sup> trimestre 2025, pour une cible annuelle 2025 fixée à 7,8 % du PIB.

## **Sierra Leone**

### **La Banque mondiale prévoit une croissance de 4,3 % en 2025**

Le 6 novembre 2025, la Banque mondiale [a publié](#) son rapport économique sur la Sierra Leone. Les auteurs estiment que la croissance devrait atteindre 4,3 % en 2025, puis 4,6 % en 2027, portée par l'agriculture, les mines et les services. Le rapport relève une amélioration du cadre macroéconomique : inflation à 5,4 % en septembre 2025, stabilisation du taux de change, recul du coût de la dette domestique. Toutefois, le risque de surendettement demeure élevé et les réserves de change ont diminué en raison principalement du service élevé de la dette extérieure. Le rapport souligne également les contraintes structurelles pesant sur le secteur privé, alors que le pays doit créer 75 000 emplois/an pour absorber sa main-d'œuvre croissante. Il recommande entre autres le renforcement de la gestion budgétaire, l'amélioration de l'environnement des affaires, l'élargissement de l'accès au financement et la modernisation des



infrastructures pour dynamiser le secteur privé et soutenir l'emploi.

## Togo

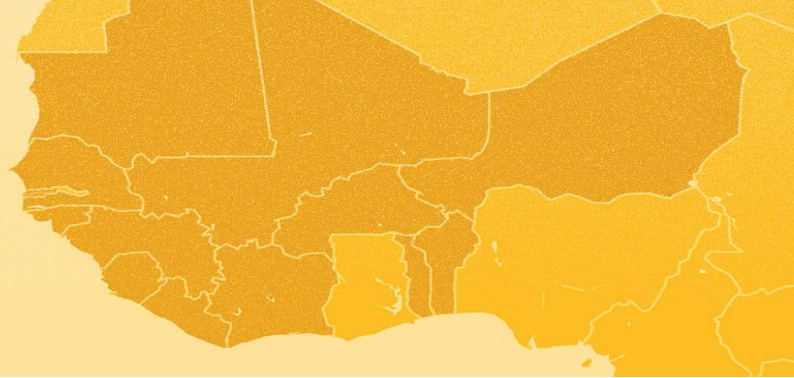
### **Lancement des travaux d'électrification rurale dans 6 villes financés par la BIDC**

Début novembre, le Ministère chargé de l'Énergie et des Ressources minières a [annoncé](#) le lancement de travaux de réhabilitation et extension du réseau électrique dans 6 villes secondaires du pays: Aného, Kpalimé, Atakpamé, Kara, Sokodé et Dapaong. Ces travaux, financés par la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) à hauteur de 6 Md FCFA (9,1 M EUR), permettront de réhabiliter 61 km de lignes Moyenne Tension, d'installer 61 postes de transformation et de poser 234 km linéaires de ligne Basse Tension. Environ 10 000 ménages supplémentaires devraient être raccordés au réseau suite à ces travaux. Ce projet s'inscrit dans la stratégie du pays en matière d'électrification, détaillée dans son [Pacte National Énergie](#) dévoilé en [septembre 2025](#) à Londres à l'occasion du Forum mondial Bloomberg Philanthropies. La stratégie prévoit notamment un taux d'accès à l'électricité au niveau national de 75 % fin 2025 (contre 70 % fin 2024) et l'accès universel à partir de 2030.

## Retour sur les perspectives du World Economic Outlook du FMI – Octobre 2025 (1/2)

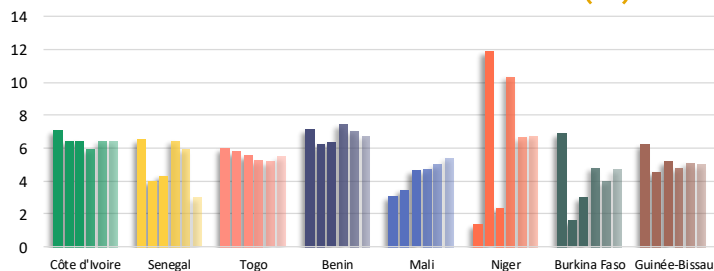
|                       | Croissance du PIB réel (%) |       |        | PIB par habitant (\$) |       |       | Inflation (%) |        |        | Revenus (dons inc., % du PIB) |        |        |
|-----------------------|----------------------------|-------|--------|-----------------------|-------|-------|---------------|--------|--------|-------------------------------|--------|--------|
|                       | 2024                       | 2025  | 2026   | 2024                  | 2025  | 2026  | 2024          | 2025   | 2026   | 2024                          | 2025   | 2026   |
| Benin                 | 7,5 %                      | 7,0 % | 6,7 %  | 1 482                 | 1 635 | 1 788 | 1,2 %         | 2,1 %  | 2,0 %  | 15,0 %                        | 15,6 % | 15,8 % |
| Burkina Faso          | 4,8 %                      | 4,0 % | 4,8 %  | 982                   | 1 115 | 1 246 | 4,2 %         | 1,3 %  | 2,4 %  | 22,0 %                        | 21,2 % | 21,4 % |
| Côte d'Ivoire         | 6,0 %                      | 6,4 % | 6,4 %  | 2 723                 | 3 016 | 3 294 | 3,4 %         | 1,0 %  | 1,5 %  | 16,4 %                        | 17,4 % | 17,9 % |
| Guinée-Bissau         | 4,8 %                      | 5,1 % | 5,0 %  | 1 105                 | 1 225 | 1 342 | 3,7 %         | 2,0 %  | 2,0 %  | 13,1 %                        | 16,1 % | 15,7 % |
| Mali                  | 4,7 %                      | 5,0 % | 5,4 %  | 930                   | 1 014 | 1 094 | 3,2 %         | 3,5 %  | 2,0 %  | 22,1 %                        | 21,8 % | 21,8 % |
| Niger                 | 10,3 %                     | 6,6 % | 6,7 %  | 707                   | 789   | 864   | 9,1 %         | 4,2 %  | 3,2 %  | 9,2 %                         | 11,1 % | 11,2 % |
| Sénégal               | 6,4 %                      | 6,0 % | 3,0 %  | 1 759                 | 1 921 | 2 030 | 0,8 %         | 2,0 %  | 2,0 %  | 20,1 %                        | 21,8 % | 21,9 % |
| Togo                  | 5,3 %                      | 5,2 % | 5,5 %  | 1 024                 | 1 120 | 1 215 | 2,9 %         | 2,4 %  | 4,5 %  | 19,0 %                        | 18,8 % | 18,5 % |
| Cap Vert              | 7,2 %                      | 5,2 % | 4,8 %  | 5 329                 | 5 671 | 6 069 | 1,0 %         | 1,5 %  | 2,0 %  | 25,0 %                        | 26,5 % | 25,1 % |
| Gambie                | 5,3 %                      | 6,0 % | 5,1 %  | 865                   | 890   | 925   | 11,6 %        | 7,5 %  | 4,9 %  | 21,8 %                        | 26,2 % | 25,1 % |
| Guinée                | 6,1 %                      | 7,2 % | 10,5 % | 1 572                 | 1 741 | 1 909 | 4,7 %         | 3,1 %  | 3,0 %  | 15,6 %                        | 17,2 % | 16,9 % |
| Liberia               | 4,0 %                      | 4,6 % | 5,4 %  | 851                   | 904   | 956   | 8,2 %         | 9,8 %  | 7,7 %  | 22,3 %                        | 20,2 % | 20,1 % |
| Mauritanie            | 6,3 %                      | 4,0 % | 4,3 %  | 2 430                 | 2 582 | 2 717 | 2,5 %         | 2,5 %  | 3,6 %  | 22,2 %                        | 24,9 % | 24,5 % |
| Sierra Leone          | 4,4 %                      | 4,4 % | 4,9 %  | 902                   | 980   | 1 033 | 28,4 %        | 9,4 %  | 10,5 % | 11,1 %                        | 10,5 % | 12,0 % |
| Afrique Subsaharienne | 4,1 %                      | 4,1 % | 4,4 %  | 1600                  | 1690  | 1 790 | 20,3 %        | 13,1 % | 10,9 % | 18,1 %                        | 18,4 % | 18,2 % |

|                       | Investissement public (% PIB) |        |        | Balance des comptes courants (% PIB) |         |         | Solde public (% PIB) |        |        | Dettes publiques (% PIB) |         |         |
|-----------------------|-------------------------------|--------|--------|--------------------------------------|---------|---------|----------------------|--------|--------|--------------------------|---------|---------|
|                       | 2024                          | 2025   | 2026   | 2024                                 | 2025    | 2026    | 2024                 | 2025   | 2026   | 2024                     | 2025    | 2026    |
| Benin                 | 35,1 %                        | 33,8 % | 34,5 % | -6,6 %                               | -5,5 %  | -5,0 %  | -3,1 %               | -2,9 % | -2,9 % | 53,4 %                   | 50,7 %  | 49,6 %  |
| Burkina Faso          | 21,9 %                        | 17,5 % | 18,8 % | -5,7 %                               | -1,6 %  | -1,3 %  | -5,8 %               | -4,0 % | -3,5 % | 57,2 %                   | 53,2 %  | 51,7 %  |
| Côte d'Ivoire         | 26,8 %                        | 28,1 % | 30,2 % | -4,2 %                               | -2,1 %  | -1,7 %  | -4,0 %               | -3,0 % | -3,0 % | 59,3 %                   | 55,6 %  | 54,1 %  |
| Guinée-Bissau         | 17,5 %                        | 18,5 % | 19,1 % | -8,2 %                               | -6,0 %  | -5,3 %  | -7,3 %               | -3,3 % | -3,4 % | 82,2 %                   | 76,2 %  | 74,0 %  |
| Mali                  | 17,5 %                        | 17,8 % | 17,3 % | -4,6 %                               | -4,6 %  | -2,6 %  | -2,6 %               | -3,4 % | -3,2 % | 51,7 %                   | 48,9 %  | 48,0 %  |
| Niger                 | 20,1 %                        | 22,3 % | 22,6 % | -6,0 %                               | -3,3 %  | -5,2 %  | -4,3 %               | -3,0 % | -3,0 % | 47,2 %                   | 42,2 %  | 41,4 %  |
| Sénégal               | 37,9 %                        | 31,0 % | 27,3 % | -12,5 %                              | -8,0 %  | -5,4 %  | -13,4 %              | -7,9 % | -5,0 % | 128,4 %                  | 122,9 % | 124,3 % |
| Togo                  | 26,8 %                        | 25,6 % | 24,2 % | -3,2 %                               | -1,8 %  | -0,6 %  | -7,4 %               | -7,6 % | -3,0 % | 72,1 %                   | 71,9 %  | 70,6 %  |
| Cap Vert              | 22,2 %                        | 22,1 % | 21,8 % | 3,8 %                                | -0,9 %  | -2,3 %  | -1,1 %               | -1,6 % | -0,9 % | 111,2 %                  | 106,0 % | 101,0 % |
| Gambie                | 25,3 %                        | 24,2 % | 26,2 % | -6,7 %                               | -4,9 %  | -4,6 %  | -4,1 %               | -1,0 % | -0,5 % | 80,0 %                   | 74,4 %  | 70,0 %  |
| Guinée                | 15,3 %                        | 15,1 % | 15,1 % | -14,0 %                              | -9,7 %  | -2,3 %  | -5,0 %               | -3,2 % | -3,0 % | 48,8 %                   | 42,2 %  | 38,1 %  |
| Liberia               | n.d.                          | n.d.   | n.d.   | -10,9 %                              | -13,1 % | -11,8 % | -2,0 %               | -1,7 % | -2,4 % | 57,2 %                   | 55,7 %  | 54,2 %  |
| Mauritanie            | 43,1 %                        | 33,6 % | 34,1 % | -9,4 %                               | -7,2 %  | -7,1 %  | -1,4 %               | -0,5 % | -1,0 % | 42,8 %                   | 41,2 %  | 40,6 %  |
| Sierra Leone          | 18,3 %                        | 17,4 % | 17,8 % | -3,8 %                               | -3,4 %  | -2,0 %  | -4,5 %               | -4,5 % | -2,1 % | 41,7 %                   | 41,2 %  | 38,6 %  |
| Afrique Subsaharienne | 20,5 %                        | 21,0 % | 21,7 % | -1,5 %                               | -1,7 %  | -1,8 %  | -3,8 %               | -3,8 % | -3,6 % | 59,1 %                   | 58,5 %  | 57,3 %  |

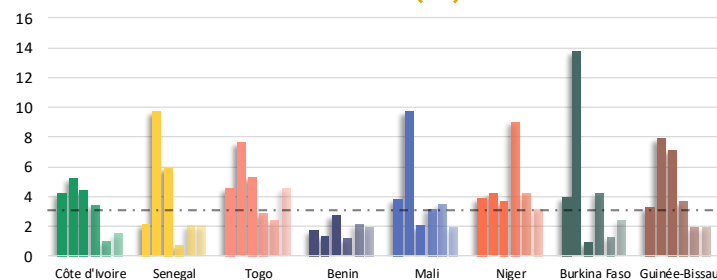


## Retour sur les perspectives du World Economic Outlook du FMI – Octobre 2025 (2/2)

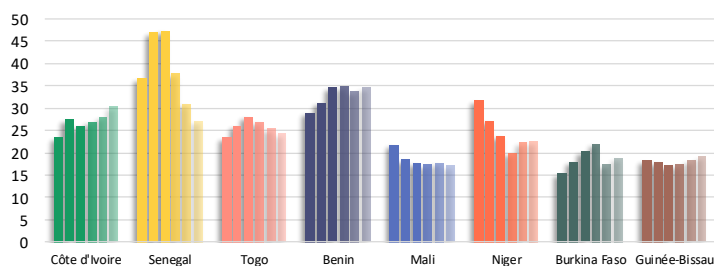
### Croissance du PIB réel (%)



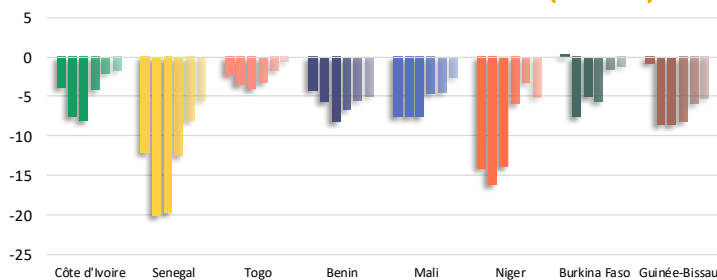
### Inflation (%)



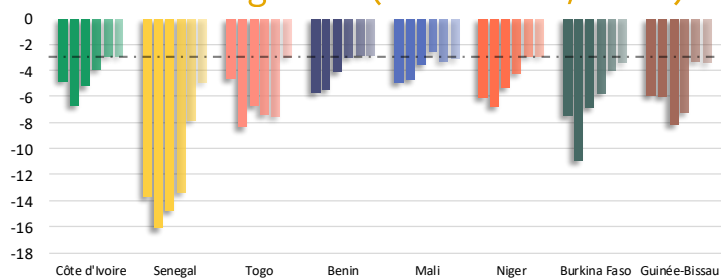
### Investissements publics (% PIB)



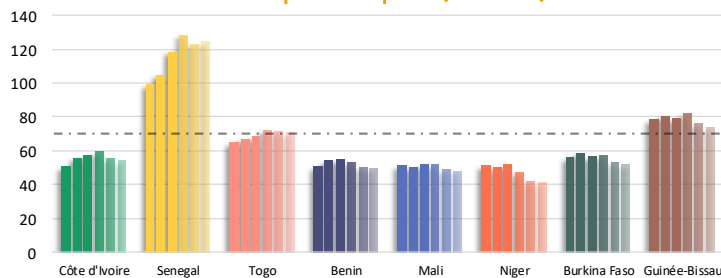
### Solde de la balance courante (% PIB)



### Solde budgétaire (dons inclus, % PIB)



### Dettes publiques (% PIB)



■ 2021 ■ 2022 ■ 2023 ■ 2024 ■ 2025 ■ 2026 - - - - - Seuil régional (quand existant)

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
 Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan

Rédaction : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar et Lomé, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Abonnez-vous : [abidjan@dgtrésor.gouv.fr](mailto:abidjan@dgtrésor.gouv.fr) & suivez notre page [Linkedln](#)